

Communiqué de Presse

Le Département salue l'engagement de la Région en faveur de la ligne ferroviaire Corbigny-Clamecy : un « *signal fort* » pour la Nièvre et pour les territoires ruraux

Le Conseil départemental de la Nièvre se félicite de la décision prise par le président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Jérôme Durain, et sa majorité d'engager, sans attendre les arbitrages de l'État, **un investissement de 3,6 millions d'euros** pour permettre la sauvegarde et la relance de la ligne ferroviaire Corbigny-Clamecy.

Cette décision met un terme à plusieurs mois d'incertitude sur l'avenir de cette desserte fine du territoire menacée de fermeture définitive en raison du désengagement et du sous-investissement chronique de l'État dans les infrastructures ferroviaires secondaires.

Le président Fabien Bazin salue « *une décision responsable et courageuse* », qui montre que le président du Conseil régional a su écouter et entendre les attentes fortes exprimées sur le terrain et les mobilisations citoyennes. La situation préoccupante de la ligne Corbigny-Clamecy avait d'ailleurs été inscrite à l'ordre du jour de la première rencontre de travail entre les deux présidents, le 3 octobre à Nevers.

« ***Ce choix traduit une volonté politique claire : celle de donner un avenir aux déplacements du quotidien dans nos territoires ruraux et de reconnaître la place qu'ils occupent dans l'équilibre régional*** », souligne Fabien Bazin.

Cet investissement sur la ligne Corbigny-Clamecy permettra de maintenir une desserte ferroviaire essentielle pour les entreprises du secteur, pour les Nivernais, et plus largement pour la vitalité du Morvan et du département de la Nièvre.

Le Conseil départemental sera pleinement aux côtés du Conseil régional pour obtenir de l'État les engagements financiers complémentaires nécessaires afin de pérenniser et de renforcer cette ligne à double usage fret et voyageurs, levier majeur d'aménagement du territoire et de transition écologique.

« ***Le signal envoyé aujourd'hui par la Région est fort. Il témoigne d'une même conviction : les territoires ruraux ont droit à des lignes ferroviaires de proximité, à la continuité du service public et à la reconnaissance de leur rôle dans la Bourgogne-Franche-Comté de demain*** », conclut le président du Département.

Contacts :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57